

# L'EMPLOI ÉLOIGNÉ DES GENS UNE RÉALITÉ ACTUELLE

*Si le travail est encore et toujours la principale force qui intègre l'individu, structure ses rôles et ses statuts, il ne faut pas en faire pour autant un levier d'exclusion et de culpabilisation vis-à-vis des gens dits éloignés de l'emploi. L'expression semble pourtant osée et violente en ces temps actuels. Ne serait-ce pas plutôt l'emploi qui est éloigné des gens ? Pourquoi faudrait-il créer à tout prix des emplois ineptes pour lutter contre le chômage ? La conjoncture fait qu'il n'y a pas assez d'offres d'emploi sur le marché. Qui plus est, il y a sûrement encore moins d'offres pour une série de demandeurs d'emploi qui n'endosserait pas le profil adéquat ou attendu ! Nous sommes bien là sur le terrain de la stigmatisation et de la discrimination. Parmi les différentes institutions de l'humain, le travail joue donc un rôle fondamental. Il fait partie de ce que l'on peut nommer la "quête d'identité".*

*Cette crise de l'emploi que nous vivons depuis un certain temps nous pouvons l'imputer à la classe politique-ou tout du moins une majorité de ses représentants qui utilise désormais un nouveau mot fourre-tout : la réforme, pour tenter de la justifier ! Une classe politique incapable de prendre des décisions efficaces et judicieuses. Une classe politique qui culpabilise plutôt que booster les demandeurs d'emploi. Ce retournement de la question nous nous en sommes emparés. Une journée de formation et de réflexion avec l'ensemble des travailleurs de PAC s'est tout naturellement imposée. Tentatives de déconstruction de ce modèle de stigmatisation.*

**Par Sabine Beaucamp**

Cette stigmatisation des demandeurs d'emploi est inconcevable. Ils subissent un discrédit durable et profond, sont suspects d'une série d'incapacités et d'incompréhensions. Ils rencontrent bien souvent des impasses, sont la plupart du temps victimes de jonction non faites et sont souvent obligés d'affronter des facteurs de disjonctions qui les ont profondément affectés. Ils deviennent petit à petit des « désaffiliés sociaux <sup>1</sup> ».

Le chômage de masse occupe depuis longtemps une place significative dans les débats en Belgique. L'accès à l'emploi est même devenu un thème central. Si on remet en cause le droit du travail ou l'efficacité des Services Publics de l'Emploi, on

peut interpeller également les entreprises. La société civile et la sphère politique leur reprochent de ne pas prendre leur part à l'effort de « cohésion sociale », que ce soit en supprimant des emplois ou en militant pour une flexibilité sans limites.

Un questionnaire anime particulièrement la controverse : le sort réservé aux publics structurellement éloignés de l'emploi. Jeunes sans qualification, travailleurs handicapés, seniors licenciés quelques années avant la retraite, etc., on identifie aujourd'hui une série de publics qui, victimes de discriminations à l'embauche, subissent en première ligne la crise de l'emploi. Le chômage, disent les chercheurs modifie les parcours d'une bonne partie de ceux qui le subissent, et ces derniers en garderont une cicatrice plus ou moins profonde. Et cette probabilité est d'autant plus forte que ceux qui passent par cette épreuve sont plus fragiles<sup>2</sup> : faible expérience professionnelle (pour les jeunes), faibles diplômes (pour tous), âge avancé (pour les seniors), expérience professionnelle non recyclable (pour les travailleurs de l'industrie dont l'emploi a été délocalisé), risque d'arrêts de travail (pour les femmes ayant la responsabilité actuelle d'enfants), ... Bref, le marché du travail, surtout en période de crise, trie et écarte ceux qui ont le moins d'atouts.

La société s'interroge alors : aux côtés des structures dédiées à leur insertion professionnelle, les entreprises ordinaires ne pourraient-elles pas prendre part à leur intégration dans l'emploi durable ? Elles qui ont les moyens financiers et humains de les embaucher, ou au moins de les former ou de les accompagner, ne peuvent-elles pas leur donner les moyens d'améliorer leurs compétences de base ?

## **COMMENT ACCOMPAGNER LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI : COMMENT FAVORISER LEUR ENTRÉE DANS LES DISPOSITIFS D'INSERTION ?**

Il faut peut-être commencer par redonner aux structures la capacité d'accompagner les personnes les plus en difficulté. Il n'est pas sot de constater que la méconnaissance des attentes de chacun, la complexité des dispositifs et procédures peuvent souvent bloquer des parcours d'insertion. Les personnes à la recherche d'un emploi en plus d'être en situation d'instabilité sociale et professionnelle, sont à la merci des méandres administratifs contraignants. Constatation faite, il faut absolument passer par le développement d'une coopération qui peut concrétiser la notion d'accompagnement global, essentiel pour un travail de qualité avec les personnes. Ainsi les précédentes campagnes de Présence et Action Culturelles mettaient en avant les phrases suivantes : « Changer de regard, n'est pas ringard ! » ou Chômeurs, tous des glandeurs ! La provocation certes, était au rendez-vous, mais plaçait à l'avant-plan les clichés forts présents dans les sphères sociétales, clichés avec lesquels nous avons à en découdre. Nous y voilà, effectivement changer de regard sur les personnes, débouche sur la nécessité d'avoir une meilleure analyse du travail réalisé, dans le but ensuite d'établir un meilleur diagnostic et une orientation la mieux adaptée au travailleur. Et peut-être dès lors changer le sens de la démarche, ce n'est pas la personne qui est éloignée de l'emploi, mais peut-être plutôt l'emploi qui a un moment donné s'est éloigné d'elle.

## **COMMENT AMENER LES PERSONNES À L'EMPLOI DIT « DURABLE » ?**

Commencer par changer les pratiques de recrutement discriminantes, et inefficaces pour elles-mêmes, trouver des solutions à développer pour permettre l'accès puis le maintien en emploi des personnes. Le manque d'emploi, la pauvreté, l'exclusion socio-économique provoquent des difficultés d'adaptation chez les personnes qui y sont confrontées<sup>3</sup>. Mais comment interpréter l'intention des services publics fédéraux et régionaux compétents en matière d'emploi, de classer les demandeurs d'emploi par rapport à leurs chances de se réinsérer ? Tous les moyens semblent être bons pour exclure les chômeurs, y compris obliger des fonctionnaires non formés pour cela à établir des diagnostics médicaux et psychiatriques<sup>4</sup>. Nos dirigeants auraient-ils perdu de vue que, même éloignés de l'emploi, nous vivons dans un État de droit ?

## **L'IMBRICATION DE LA SANTÉ MENTALE DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI**

On peut s'interroger sur le type de société que nos fonctionnaires wallons et bruxellois envisageraient pour leurs concitoyens dans le moyen terme ? On est fondé à se le demander. Depuis plusieurs années déjà, mais de façon plus marquée aujourd'hui, le secteur des EFT (entreprises de formation par le travail) /OISP (organismes d'insertion socio-professionnelle) accueille un public de demandeurs d'emplois qui présente des problématiques liées à la santé mentale. Les raisons sont diverses et multiples. Sans avoir pu objectiver cette situation, on peut raisonnablement pointer les dégradations socioéconomiques des conditions de vie qui ont un impact réel sur le plan de la santé physique et mentale d'un plus grand nombre et en particulier des personnes éloignées de l'emploi. On peut également trouver des explications du côté des effets du volet « activation des chômeurs » des politiques de l'emploi<sup>5</sup>. En effet, celles-ci vont (re)chercher des personnes très éloignées de l'emploi qui jusqu'à présent échappaient à la pression et au contrôle. Mais on peut aussi relever parmi les causes possibles, le souhait légitime (fondé sur un droit) des personnes qui malgré leurs souffrances psychiques veulent s'inscrire dans un projet de vie avec un travail. Selon l'Institut scientifique de Santé Publique : *être en bonne santé mentale, c'est parvenir à établir un équilibre entre tous les aspects de son existence : physique, psychologique, spirituel, social et économique.*

## **QUELLES DIFFÉRENCES DANS LE TRAITEMENT DU CHÔMAGE ENTRE UNE POLITIQUE DE GAUCHE ET UNE POLITIQUE DE DROITE ?**

C'est peut-être et avant tout, la différence traditionnelle entre une vision collective de la société et une vision individualiste.

La politique de droite ne fera peser la cause du chômage que sur l'individu. On entre dans une logique de culpabilisation individuelle du chercheur d'emploi. C'est évidemment une partie de la réalité.

Ceci dit, on peut aussi faire une politique sociale au service des individus considérant que le « service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». Autrement dit, pour quelqu'un qui n'a pas eu la « bonne éducation », la bonne famille, le bon réseau, bref le bon capital de départ, c'est aussi faire une politique sociale que de servir ces individus pour leur offrir une possibilité d'émancipation sociale.

La politique de gauche va traiter le chômage comme un problème collectif. Le chômage relève d'une responsabilité collective d'une communauté humaine dans sa globalité et implique une réponse collective et non individuelle.

Aujourd'hui et c'est significatif, les « indemnités de chômage » contrairement aux années 80' et 90' sont devenues des « allocations ». À y réfléchir de plus près, on peut interpréter ce changement de termes comme une manière de faire comprendre au chercheur d'emploi que son revenu de remplacement s'est transformé d'un « droit » (indemnité) suite à un accident de la vie à un « avantage » (allocation) vis-à-vis duquel il doit rendre des comptes<sup>6</sup>. Encore une logique de culpabilisation des individus au lieu d'une logique collective...il faut toujours bien comprendre le sens des mots. Cette dynamique inquiétante nous requiert de manière urgente ! Sanctions contre les chômeurs, travailleurs pauvres se présentant dans les CPAS\* afin de demander des aides sociales complémentaires (pour des médicaments, pour se chauffer...), mises à l'emploi forcées à n'importe quelles conditions, mais aussi augmentation exponentielle des maladies liées au travail... Outre les enjeux en termes individuels – car ce sont des personnes, des familles, des vies réelles qui font la chair de ces statistiques –, cette logique d'approche impacte de manière fondamentale le plan collectif, non seulement sur le plan des dispositifs d'assurance et de solidarité collectives. Mais aussi de manière plus pernicieuse, l'organisation du travail, dans le modèle néolibéral qui est le nôtre, avec sa logique de concurrence, de mise en compétition, d'évaluation individualisée, de gestion du stress et de coaching. Cette organisation distille des dynamiques de fragmentation sociale qui menacent aujourd'hui le vivre ensemble. C'est donc tout notre modèle de solidarité -- et la solidarité syndicale est loin d'être épargnée par ces attaques –, et, par là, c'est tout notre modèle de cohésion sociale qui se voit bafoué !\*

La croissance économique ne comporte pas que des bienfaits, et mettre l'accent sur le fait que la mise au travail des chômeurs pourrait l'accélérer au bénéfice de tous est un peu une arnaque. Le chômage est donc une forme de gâchis humain.

Même lorsque les conditions de travail sont pénibles, voire épuisantes, le travail est générateur de solidarités vécues et d'intérêts communs essentiels à la plénitude d'une existence. Ce qui semble valorisé dans le travail, c'est que celui-ci est un support essentiel de la vie d'un individu, en tant que porteur de sens et de « récit » ; et ce, même dans des conditions où le travail peut sembler peu enrichissant, routinier, voire méprisé socialement. Le travail est donc un des vecteurs essentiels de reconnaissance sociale. Il est aussi vecteur d'émancipation, au sens où il permet de passer d'une place qui nous est assignée à une place choisie.

La précarité n'est plus « un mauvais moment à passer » avant un emploi stable, mais elle devient un état constant qui touche de plus en plus de travailleurs. Cette nouvelle génération de salariés précaires constitue le « précarariat <sup>7</sup> », une condition infra salariale qui se développe en deçà de l'emploi classique et de ses sécurités.

Si ce sont les ouvriers les moins qualifiés ou les jeunes qui rentrent sur le marché de l'emploi qui sont les plus touchés par ce phénomène, il ne faut pas en conclure pour autant qu'elle épargne d'autres catégories. La ligne de fracture parcourt toute la société et touche également les classes moyennes et même les plus hauts diplômés (cf. les « intellectuels précaires »).

\*

En fait, s'interroge le sociologue Robert Castel<sup>8</sup>: « est-ce qu'un chômeur en période de chômage de masse peut encore s'appeler un chômeur quand le manque d'emploi ne peut être résorbé ? En effet, le plein-emploi ne peut-être assuré et le chômage actuel est un chômage de masse. Aucun retour à l'emploi n'est possible étant donné le déséquilibre incompressible entre offre et demande d'emploi dans le régime capitaliste actuel. En fait, il y aurait donc un non-emploi qui n'est pas exactement du chômage, car un nombre important de demandeurs d'emploi ne peut retrouver un emploi (car il n'existe pas) ».

Ainsi, il y a multiplication non seulement des emplois atypiques, mais aussi d'autres contrats qui s'éloignent de l'emploi classique : contrats temporaires aidés par l'argent public, emploi en pointillé (comme dans le « service à la personne »), stages gratuits ou mal rémunérés qui masquent des emplois déguisés, vacations dans les services publics... Autant de mesures qui restreignent progressivement les garanties du droit du travail.

Tout en restant dans un cadre salarial de l'activité, c'est donc la part des droits sociaux qui se réduit à peau de chagrin. Ces phénomènes vont notamment favoriser des processus, non pas d'exclusion (situation où les gens seraient coupés du monde), mais de fragilisation que Castel nomme « désaffiliation ». C'est-à-dire une dissociation du lien social. Les transformations du salariat vulnérabilisent les individus et favorisent des trajectoires qui mènent parfois jusqu'au décrochage notamment pour ceux qui ne peuvent bénéficier d'autres formes de solidarités comme la famille.

À côté de cet éclatement des formes classiques de l'emploi apparaît un autre phénomène : la pression extraordinaire (Castel parle même de chantage) à pousser tout le monde au travail, une pression à « l'activation ». On pousse les travailleurs à se dépasser, et on culpabilise les chômeurs soupçonnés de ne pas vouloir travailler. Ce qui est aberrant en soi dans une société dominée par le non-emploi de masse. En fait, c'est toute une idéologie de « société active » que sous-tend ce discours qui ne saurait tolérer le fait de ne pas travailler. Celui qui ne travaille pas devient un « mauvais pauvre ». Il est même dès lors préférable d'en faire un travailleur pauvre ! En somme, le but serait : du travail précaire pour tous plutôt qu'un emploi stable pour certains et du chômage pour d'autres !

## **EN CONCLUSION**

Cette injustice faite aux plus fragiles est également génératrice d'une perte pour toute la société. En se privant des apports potentiels de nombre de travailleurs, la société s'appauvrit. Pas seulement au sens économique du terme, mais aussi au sens social. Car le travail est générateur de socialisation pour tous ceux qui se retrouvent dans un collectif : on apprend à compter sur les autres en même temps qu'à leur livrer son propre apport, on y noue des liens qui, sans être de la même intensité que les liens familiaux – un sociologue américain, Mark Granovetter, parle

---

\* Aujourd'hui en Belgique, les non-bénéficiaires des allocations d'insertion se voient obligé de se tourner vers les CPAS- Structures qui leur demandent de prouver qu'ils sont en recherche active d'emploi sous peine de sanctions.

de « liens faibles » - sont essentiels pour s'inscrire dans un réseau de convivialité et de soutien, complémentaire ou alternatif à la famille.

Bien sûr nous pensons qu'il faille repenser notre économie et notre système de redistribution, les revoir de fond en comble. *Depuis quand* écrit Bernard Stiegler<sup>9</sup>, *le verbe réformer est-il synonyme de déréguler sans analyse, qui plus est au nom d'une réalité au bord de l'agonie : l'emploi ?* Incapable de changer la donne pour répondre à une crise totale. La classe politique ne veut pas admettre que la crise de l'emploi ne fait que débiter. D'une magistrale radicalité Bernard Stiegler estime que le décès de l'emploi est également le décès du chômage.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

√ « Les métamorphoses de la question sociale<sup>1</sup> ». Une chronique du salariat, Folio Essais (1995) ;

√ « Au-delà du salariat ou en de ça de l'emploi<sup>2</sup>? L'institutionnalisation du précarité ? » in PAUGAM SERGE (dir), *Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007 ;

√ JACQUELINE FASTRÈS, EMILE SERVAIS<sup>3</sup>, « Des jeunes désaffiliés ? La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse ? ». Février 2012, Carnets N°8, en ligne : [www.intermag.be/index.php/analyse-complementaire](http://www.intermag.be/index.php/analyse-complementaire);

√ Conférence de Robert Castel<sup>4</sup>, le 8 février 2012, invité par Intermag (Magazine d'intervention) : « Des jeunes désaffiliés ».

√ PATRICIA VENDRAMIN, « Le travail au singulier. Le lien social à l'épreuve de l'individualisation<sup>5</sup> », op. cit., p. 8 ;

√ « Crise du travail, crise dans le travail<sup>6</sup> : chômeurs et travailleurs dans la même galère ! ». in « Les Cahiers de l'éducation permanente N°42, Printemps 2013

√ Journal de campagne de PAC, « Tous des glandeurs ! ». 2013 ;

√ « Les nouveaux prolétaires<sup>7</sup> », SARAH ABDELNOUR, Editions textuel, petite encyclopédie critique, 2012 ;

√ ROBERT CASTEL, « Individualisme et libéralisme<sup>8</sup> », in *Questions au libéralisme*, Bruxelles, Publications des FUSL, 1998, pp. 77-85, p. 77 ;

√ « L'emploi est mort, vive le travail!<sup>9</sup> », BERNARD STIEGLER- Entretien avec ARIEL KYROU, éditions Mille et une Nuits, Mai 2015.